



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Eure-et-Loir

Service Médical

Service Médical

Dr Dippe
Dr Deslandes

Chartres, le 18 April 2023

Le service médical de la DSDEN d'Eure-et-Loir

aux

Responsables légaux

**Objet : demande de renouvellement à l'identique d'un Projet d'Accueil Individualisé pour votre enfant –
procédure 2023/2024**

Référence : circulaire du 10-02-2021 (NOR : MENE2104832C)

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez le renouvellement d'un PAI pour cette année scolaire

1. Merci de réunir les éléments suivants :
 - La partie 1 du PAI « renseignements administratifs » à remplir de nouveau
 - La partie 3 du PAI (spécifique ou standard) « 3/ conduite à tenir en cas d'urgence –partie médecin traitant » remplie par le médecin traitant
 - Une copie de l'ordonnance **de moins de 3 mois** en cas de traitement à donner à l'école
 - La trousse avec les médicaments et/ou le matériel nécessaire

Tous les documents sont téléchargeables sur <https://www.ac-orleans-tours.fr/sante-securite-social-dans-l-eure-et-loir-122147>

2. Tout apporter :
 - au directeur/ à la directrice pour les écoles
 - à l'infirmier(e) ou à la vie scolaire si absent(e) pour les collèges et lycées

Le service médical